

Déclaration de Candidature et de Non Condamnation

La déclaration de candidature est individuelle et présentée par une association œuvrant dans le domaine du logement et affiliée à une organisation nationale.

Nom d'usage : <i>(suivi du nom de naissance pour les personnes mariées)</i>		Pièces à joindre à la candidature : - 1 photocopie de la carte d'identité ou du passeport
Prénom :		
Date et lieu de naissance :		
Adresse :		
Membre de l'association :		
<input type="checkbox"/> Déclare me porter candidat(e) aux élections des représentants des locataires au Conseil d'Administration de Presqu'île Habitat		
<input type="checkbox"/> Déclare sur l'honneur, conformément aux dispositions de l'article L.423-12 du Code de la construction et de l'habitation <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas tomber sous le coup des interdictions prévues aux articles L.241.3 et L.241.4 du Code de la Construction et de l'Habitation, - Ne pas avoir été suspendu(e), pendant une durée de dix ans, dans les conditions définies à l'article L. 342-12 ou s'il était membre d'un conseil d'administration suspendu en application de ce même article. La même mesure est applicable pendant la même durée aux membres des conseils d'administration des sociétés dissoutes en application dudit article. 		
Fait à Le		
Signature :		